



### LE CONTEXTE

L'agglomération de la Région de Compiègne (ARC) est composée de 22 communes et considère la restauration collective comme une porte d'entrée structurante pour le développement de la bio sur le territoire. La quasi-totalité des communes est en gestion concédée et l'ARC fait le constat de limites pour s'assurer de l'approvisionnement en produits bio ET locaux dans les écoles primaires et maternelles. Les élus-es s'interrogent sur un éventuel retour en régie de la restauration collective du territoire. Pour mieux appréhender les impacts d'un tel projet, PARCEL donne des ordres d'idée qui ont été présentés lors d'un séminaire de travail à destination de 40 élus.

### LE QUESTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

En appliquant la loi EGALIM avec 20% ou 50% de produits bio, combien d'hectares de terres agricoles faudrait-il mobiliser pour relocaliser l'approvisionnement de la restauration collective de l'ARC ?

Quels sont les impacts environnementaux potentiels associés à ces différents scénarii ?

### COMMENT ENTRER LES SCÉNARII DANS PARCEL ?



**ACCÉDEZ À L'OUTIL PARCEL**  
à l'adresse suivante : <https://parcel-app.org/>



**ENTREZ "CA DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE "**  
dans "Définissez le territoire concerné"

Continuez >

**POUR CHOISIR LA POPULATION CONCERNÉE,**  
choisir "ou les consommateurs d'un  
ou plusieurs établissements"



Continuez >

Sur l'ARC, 4000 repas par jour sont distribués (2500 en primaire, 1500 en maternelle)

**SÉLECTIONNER LA CATÉGORIE "PRIMAIRE"**  
et entrer le nombre de repas

IDEM POUR LES MATERNELLES



**LES CURSEURS** "part de produits bio" et "part de produits animaux" sont pré-réglés sur les objectifs de la loi EGALIM. **Pour modifier le curseur** "part de produits bio" vous référez aux équivalences suivantes :

La part de produits bio dans l'outil PARCEL est en volume, et non en valeur comme c'est le cas dans la loi EGALIM. C'est pourquoi les 20% de produits bio en valeur correspondent à 15% de produits bio en volume dans PARCEL. De la même façon, 50% de produits bio en valeur dans PARCEL équivalent à 43% de légumes, fruits, céréales bio et 36% de produits d'élevage bio en volume dans l'outil.

**POUR LE CURSEUR "réduction du gaspillage alimentaire",** le choix est fait pour ces simulations de le fixer à 50% conformément à l'objectif national d'ici 2025-2030. D'autant plus qu'il s'agit d'un des premiers leviers activés pour maîtriser les coûts lors de la mise en œuvre de la loi EGALIM.



L'ARC OBTIENT PLUSIEURS TYPES D'IMPACTS À EXPLORER



**CLIQUEZ SUR L'ONGLET "changer mes paramètres"** en vert à droite de l'écran pour faire varier les curseurs selon les simulations souhaitées.

### POUR ALLER PLUS LOIN, PARCEL INDIQUE LE POTENTIEL NOURRICIER DU TERRITOIRE. QU'EST-CE QUE LE POTENTIEL NOURRICIER ?

C'est le rapport entre la surface agricole actuelle du territoire et la surface agricole à mobiliser pour subvenir aux besoins de la population sélectionnée selon la façon dont vous avez placé les curseurs. Cela traduit la capacité théorique des surfaces agricoles du territoire à répondre à la demande alimentaire de la population choisie.

## COMPARER LES SCÉNARIIS ISSUS DE PARCEL ?

POUR RÉPONDRE À SES QUESTIONNEMENTS, L'ARC EXPLORE 5 SCÉNARIIS.

CETTE COMPARAISON A 2 OBJECTIFS :

- Quel type d'approvisionnement et de régimes alimentaires nécessitent de mobiliser le moins de surfaces agricoles ?
- Quel type d'approvisionnement et de régime alimentaires sont les plus efficaces en termes de réduction des impacts environnementaux ?

	TERRES AGRICOLES À MOBILISER Aller sur « vue par produits »	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
<b>SCÉNARIO 1 :</b> 100% local 20% bio en valeur Régime actuel -50% de gaspillage	<b>200ha sont nécessaires pour fournir les 4000 repas</b> 1% dédié aux légumes 2% dédiés aux fruits 11% dédiés aux céréales 87% dédiés à l'élevage	<b>Emissions de Gaz à effet de serre :</b> -5% par personne / -10% par ha <b>Biodiversité :</b> -10% de destruction d'espèces / -5% de déforestation importée <b>Pollution de l'eau :</b> -10% par ha / -5% par personne <b>Consommation d'eau :</b> -5% par personne <b>Empreinte au sol :</b> +5%
<b>SCÉNARIO 2 :</b> 100% local 20% bio en valeur -1/4 de produits animaux -50% de gaspillage	<b>160ha sont nécessaires pour fournir les 4000 repas</b> 1% dédié aux légumes 2% dédiés aux fruits 17% dédiés aux céréales 79% dédiés à l'élevage	<b>Emissions de Gaz à effet de serre :</b> -25% par personne / -10% par ha <b>Biodiversité :</b> -5% de destruction d'espèces / -30% de déforestation importée <b>Pollution de l'eau :</b> -10% par ha / -25% par personne <b>Consommation d'eau :</b> -25% par personne / +15% par ha <b>Empreinte au sol :</b> -15% par personne
<b>SCÉNARIO 3 :</b> 100% local 20% bio en valeur -50% de produits animaux -50% de gaspillage	<b>120ha sont nécessaires pour fournir les 4000 repas</b> 3% dédiés aux légumes 5% dédiés aux fruits 23% dédiés aux céréales 70% dédiés à l'élevage	<b>Emissions de Gaz à effet de serre :</b> -45% par personne / -10% par ha <b>Biodiversité :</b> -5% de destruction d'espèces / -50% de déforestation importée <b>Pollution de l'eau :</b> -10% par ha / -40% par personne <b>Consommation d'eau :</b> -30% par personne / +15% par ha <b>Empreinte au sol :</b> -35% par personne
<b>SCÉNARIO 4 :</b> 100% local 50% bio en valeur -1/4 de produits animaux -50% de gaspillage	<b>200ha sont nécessaires pour fournir les 4000 repas</b> 1% dédié aux légumes 2% dédiés aux fruits 16% dédiés aux céréales 81% dédiés à l'élevage	<b>Emissions de Gaz à effet de serre :</b> -25% par personne / -30% par ha <b>Biodiversité :</b> -20% de destruction des espèces / -30% de déforestation importée <b>Pollution de l'eau :</b> -30% par ha / -25% par personne <b>Consommation d'eau :</b> -25% par personne <b>Empreinte au sol :</b> +5% par personne
<b>SCÉNARIO 5 :</b> 100% local 50% bio -50% de produits animaux -50% de gaspillage	<b>150ha sont nécessaires pour fournir les 4000 repas</b> 2% dédiés aux légumes 4% dédiés aux fruits 22% dédiés aux céréales 72% dédiés à l'élevage	<b>Emissions de Gaz à effet de serre :</b> -45% par personne / -25% par ha <b>Biodiversité :</b> -15% de destruction des espèces / -50% de déforestation importée <b>Pollution de l'eau :</b> -25% par ha / -45% par personne <b>Consommation d'eau :</b> -30% par personne / +15% par ha <b>Empreinte au sol :</b> -20% par personne

## QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ISSUS DES SIMULATIONS PARCEL ?

- Pour limiter le nombre de terrains nécessaires à un approvisionnement bio et local, réduire la quantité de produits animaux consommés semble être le principal levier à activer.
- Les impacts environnementaux sont plus difficiles à appréhender. Toutefois, la réduction d'impact semble plus forte si on combine l'augmentation de la part de produits bio et la réduction de produits animaux. Les scénarii 4 et 5 sont ceux qui cumulent les meilleurs résultats en termes d'impacts environnementaux.

A NOTER : les impacts environnementaux de la relo-

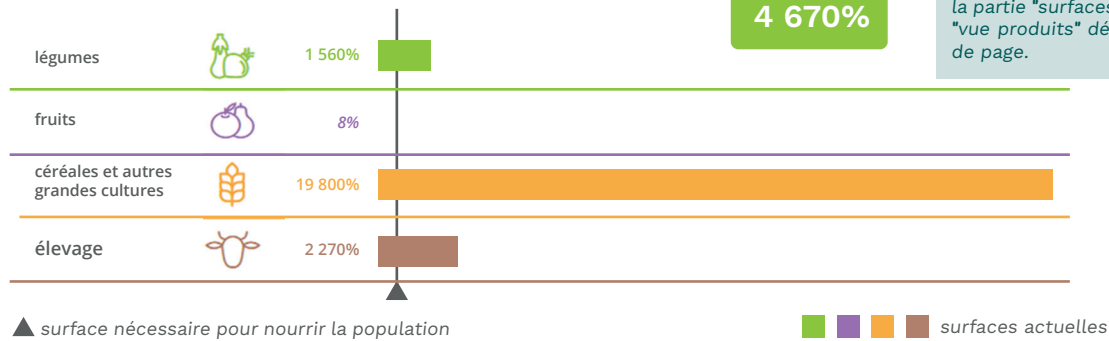
calisation ne sont pas pris en compte dans PARCEL car il manque de données et de nombreuses variables sont à prendre en compte sur cet aspect.

- 1 impact environnemental est à explorer plus en détail : la consommation d'eau.

- l'élevage est important pour nos paysages et la qualité de nos sols en dépend. Une alimentation moins carnée et le maintien de l'élevage dans les territoires sont conciliables en fonction du système de production choisi. Ainsi, aucun scénario ne va au-delà d'une diminution de 50% des produits animaux.



## LE POTENTIEL NOURRICIER EXEMPLE DE VISUEL DISPONIBLE

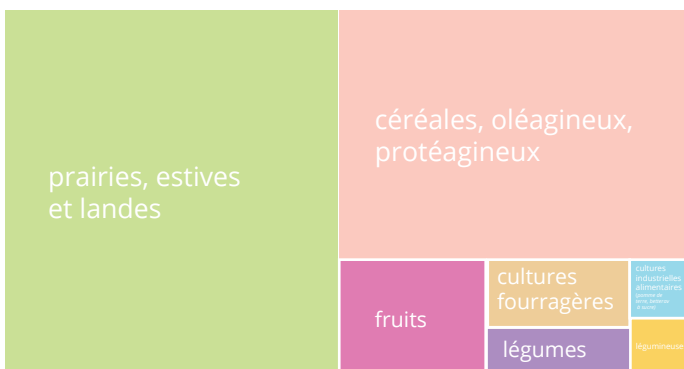


Pour accéder à ce visuel, aller dans la partie "surfaces" des résultats puis "vue produits" déroulez jusqu'en bas de page.

### CLÉS DE COMPRÉHENSION :

- La production de légumes, de céréales et autres grandes cultures et de produits animaux est en excédent pour approvisionner les 4000 repas de primaires et maternelles selon les paramètres sélectionnés. Elle est même très excédentaire en grande culture. En revanche, pour les fruits, le territoire ne serait capable de subvenir qu'à 8% des besoins pour ces 4000 repas.
- Une fois ces ordres de grandeurs définis, il est nécessaire d'aller davantage dans le détail de ces grandes catégories de production. Par exemple, suffisamment de légumes en volumes sont produits sur le territoire mais sont-ils suffisamment diversifiés ? combien de variétés de légumes sont cultivées sur le territoire et cela permet-il de couvrir les besoins des élèves de primaires et maternelles ?

## IMPACT PAYSAGER EXEMPLE DE VISUEL DISPONIBLE DANS PARCEL



Simulation du paysage des 150ha du scénario 5



Paysage actuel des 6860ha de Surface Agricole Utile de l'ARC

Pour accéder à ce visuel, aller dans la partie "surfaces" des résultats puis "vue paysage".

### CLÉS DE COMPRÉHENSION :

- Cette visualisation vous permet de mettre en perspective la spécialisation agricole de votre territoire avec la répartition des surfaces nécessaires pour relocaliser une quantité de repas. Sur certains territoires, cette visualisation permet aussi de constater le besoin de rediversifier les productions présentes.

OBJECTIFS	LEVIERS CONCRETS D'ACTION Ces leviers sont à adapter en fonction de votre mode de gestion	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
<b>TROUVER ENTRE 120HA À 200HA DE CULTURES BIO / LOCALES</b>	<p>Réaliser un sourcing ciblé sur certains produits bio/ locaux. Mutualiser ce sourcing entre communes de l'agglo. Rencontrer des producteurs de votre territoire ou des intermédiaires locaux (coopératives, associations...) pour orienter quelques ha de leur production vers la restauration collective du territoire</p> <p>Proposer des outils/espaces de planification des besoins avec les producteurs de votre territoire, et/ou avec des intermédiaires locaux des filières bio.</p> <p>Travailler à des groupements de commandes entre communes pour proposer des marchés aux volumes plus conséquents aux producteurs.</p>	<p><b>Accompagnement technique :</b> Bio en Hauts-de-France Aprobio Terre de liens Chambre d'agriculture</p> <p><b>Accompagnement financier :</b> Région Hauts-de-France Agences de l'eau (AEAP et AESN) DRAAF</p>
<b>RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE PRODUITS ANIMAUX</b>	<p>Proposer des formations mutualisées aux équipes de cuisine des communes pour la préparation de plats végétariens et l'utilisation de légumineuses.</p> <p>Mobiliser des acteurs locaux de l'éducation à l'alimentation pour sensibiliser les convives au bien manger et aux impacts de la consommation de produits animaux.</p>	<p><b>Accompagnement technique :</b> Collectif les pieds dans le plat Le Sens du goût</p>
<b>FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE CULTURES BIO SUR LE TERRITOIRE</b>	<p>Elaborer un plan d'action bio territorial en concertation avec de nombreux acteurs (agriculteurs, opérateurs économiques, associations, élus communaux, etc.)</p> <p>Entamer une démarche de dialogue territorial auprès des agriculteurs-rices du territoire basé sur une étude fine des freins à la conversion bio.</p> <p>Identifier du foncier agricole public pour installer un porteur de projet bio sur votre territoire ou pour proposer aux agriculteurs du territoire de tester des pratiques bio.</p> <p>Financer de la sensibilisation des producteurs de votre territoire à la conversion bio, faire connaître l'accompagnement du Point accueil bio régional.</p>	<p><b>Accompagnement technique :</b> Bio en Hauts-de-France CERDD Terre de liens Chambre d'agriculture</p> <p><b>Accompagnement financier :</b> Plan bio régional (Région, Agences de l'eau, DRAAF)</p>

## CONTACTEZ-NOUS !

### BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Sophie Rosblack | 07 87 32 85 80  
s.rosblack@bio-hdf.fr

### TERRE DE LIENS

Agnès Julien | 03 20 74 43 83  
a.julien@terredeliens.org



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique



**BASIC**  
Bureau d'Analyse Sociétale  
d'Intérêt Collectif



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT